

Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 février 2021 N°715

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID) à l'heure du big data et de l'intelligence artificielle pour les évaluations immobilières.

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID - Direction de l'immobilier de l'État et rattachée à la Direction Générale des Finances Publiques) a référencé Homiwoo, une Fintech française spécialisée dans le Big Data et l'intelligence artificielle pour les marchés immobiliers, suite à un appel d'offres.

La DNID est une direction nationale spécialisée qui assure des missions domaniales et notamment le pilotage et l'animation de la mission d'évaluation immobilière dans le secteur public exercée sur l'ensemble du territoire par des directions locales des finances publiques. Tout organisme public (services de l'État, établissements publics, collectivités locales...) qui souhaite réaliser une opération immobilière (acquisitions, cessions, prises à bail) sollicite un avis domanial pour connaître la valeur de marché de l'opération envisagée. Par ailleurs, un avis de valeur est également demandé à la DNID pour évaluer la valeur des biens immobiliers recueillis dans le cadre des successions vacantes gérés également par les directions des finances publiques.

Ce sont, tous les ans, plus de 100 000 évaluations qui sont ainsi réalisées par la DNID pour une valeur supérieure à 50 Mds € .

La DNID souhaitait accéder à une plateforme d'analyse de données immobilières pour conforter ses évaluations vénales et locatives en particulier sur le marché résidentiel dans un premier temps.

Homiwoo, grâce à son approche scientifique, a noué un partenariat avec le master d'Intelligence Artificielle de l'Ecole Polytechnique en 2020. La société accompagne de nombreux acteurs publics pour l'évaluation de la valeur vénale et/ou locative de logements et analyser les marchés immobiliers. Homiwoo met à disposition de ses utilisateurs une plateforme web qui permet de générer des rapports synthétiques d'aide à la décision à l'adresse exacte.

Pour en savoir plus sur :

La Direction Nationale d'Interventions Domaniales : https://immobilier-etat.gouv.fr/pages/service-competence-nationale-dnid

Les évaluations au service des collectivités locales : https://immobilier-etat.gouv.fr/pages/service-

competence-nationale-dnid

La politique immobilière de l'Etat : https://immobilier-etat.gouv.fr/

Direction générale des Finances publiques

Tel: 01 53 18 64 76

Mail: daniel.baldaia@dgfip.finances.gouv.fr isabelle.oudenot@dgfip.finances.gouv.fr